

APRES-MIDI DEBAT

12 avril 2012
Hôtel de Marigny – Paris

Cet après-midi débat est scindé en deux temps forts :

- L'exposé d'un « expert » qui est suivi d'un débat avec les participants
- Les actions de l'Alliance (en l'occurrence ce jour le point sur la gouvernance et le projet de tribune)

Cette formule de réunion, qui a recueilli l'approbation des participants, sera reconduite.

Gilles Pennequin, de la mission Union pour la Méditerranée de la Présidence de la République, nous a accueillis dans le prestigieux Hôtel de Marigny. Il a longtemps travaillé à la DATAR, c'est un expert du développement durable et des questions territoriales.

Les points suivants ont été abordés lors de cet après-midi débat :

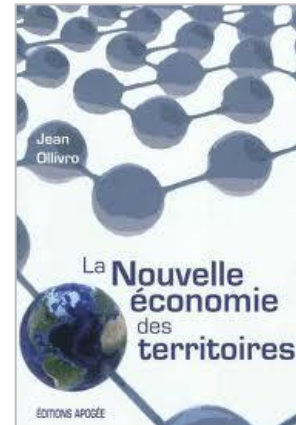
- 1 **Exposé/débat avec Jean Ollivro**
- 2 **Point gouvernance**
- 3 **Agenda**
- 4 **Tribune de l'Alliance pour l'énergie locale**



1 Exposé/débat avec Jean Ollivro

[Jean Ollivro](#) est géographe, spécialiste de l'aménagement du territoire et du développement régional, et professeur à l'université Rennes 2 et à l'IEP de Rennes. Il est l'auteur de multiples écrits sur les dynamiques régionales, l'aménagement des territoires ou les mobilités. Il préside le think-tank « Bretagne prospective ». Dans son dernier ouvrage « La Nouvelle économie des territoires » (Editions Apogée, 2011), il fait le pari de la création de sociétés inédites et d'une nouvelle économie des territoires.

Jean Ollivro est intervenu en session plénière lors des 13èmes Assises de l'Énergie à Dunkerque en janvier 2012. [La vidéo de son intervention \(24'\)](#)



Nous ne vivons pas une crise mais une mutation qui conduit à un scénario probable: le retour à la localité et à la reterritorialisation par une nouvelle économie des territoires.

Deux thèses s'opposent aujourd'hui. La première est celle de l'apologie des « sociétés mondiales », de la société circulaire qui a vu le développement abyssal des progrès techniques, dont les nouvelles technologies de la communication. Ces dernières n'ont cependant pas conduit à la démocratisation du partage d'informations et n'ont pas effacé les inégalités locales. On constate plutôt une apologie de la vitesse, d'une société de flux et non plus de stocks. La maîtrise des temps et des mobilités différencie les classes sociales : si pour certaines les mobilités sont choisies, pour d'autres elles sont majoritairement subies. Les grands projets sont conçus sur un temps court qui n'est pas le temps long du développement durable. En réaction à la crise, une seconde thèse se développe, basée sur un localisme exclusif, l'idée de démondialisation et la volonté de redécouvrir le local.

La véritable mutation de nos sociétés est celle de l'énergie dont le coût augmente. Nos sociétés et l'organisation urbaine et péri-urbaine ont été basées sur l'énergie abondante et bon marché. La hausse des coûts énergétiques va entraîner une mutation. Le local va devoir se reprendre en charge selon des processus *bottom up*. Il est nécessaire de s'inspirer des technologies de l'information et de la communication et se réappropriier le local à partir de ce qui émerge du web : la prise en compte des singularités territoriales constitue en effet l'enjeu à venir. Dans la définition d'actions et de stratégies, le besoin est de retrouver la complexité des temps et des espaces et de se dégager de la "dictature de la trotteuse" : il nous faut de l'efficacité sur le temps court et une dimension prospective sur le temps long. Dans ces espaces il s'agit de fonder la nouvelle économie des territoires sur la valorisation des milieux et non leur stricte protection. Toutes les régions d'Europe disposent de ressources énergétiques en propre qui permettent de créer de l'économie de proximité. Quatre points sont essentiels à cette construction :

- Privilégier une économie productive (qui s'oppose à une économie résidentielle : tourisme, soins à la personne) : « Sans production pas de développement ».
- Développer une économie de production par la valorisation des ressources locales et reposant sur des besoins locaux à satisfaire : chauffage, alimentation ; ceci nous fera sortir la dichotomie urbain / rural.
- Se réappropriier la connaissance et la culture des milieux grâce à l'éducation : apprendre à connaître son territoire, ses ressources, ses potentiels.
- Valoriser les diversités : la France est l'un des pays les plus divers d'Europe mais avec les mêmes schémas pour toutes les régions. C'est un frein à l'économie.

De plus, quatre stratégies complémentaires sont à combiner pour activer la nouvelle économie des territoires :

- *Redécouvrir les "logiques d'itinérance" :*

Il s'agit de mutualiser de nouvelles logiques, telles que la vente à domicile, le portage des repas, ou tout autre service à domicile (informatique, coiffure, et.), en raison des coûts élevés des déplacements. En effet, un changement de la relation entre les services et la population s'impose. Dans un contexte de crise, les territoires deviennent des espaces stratégiques en tant que pôles de ressources.

- *Favoriser l'économie de proximité :*

Cette stratégie de rapprochement vise à renforcer l'animation locale par la valorisation des territoires, en fixant efficacement et durablement les services dans ces territoires. Les tendances actuelles, font que ce sont les services qui vont vers les populations et non pas l'inverse. La proximité des lieux d'habitation par rapport aux lieux d'emploi renforce les commodités et accentue les mobilités douces. Cette stratégie favorise l'essor des circuits courts.

- Optimiser les déplacements et promouvoir les mobilités douces

Ces deux stratégies de déplacement sont complémentaires : favoriser les « mobilités musculaires » et écologiques et permettre l'organisation plus rationnelle des déplacements collectifs, dans une logique de pôle à pôle mais aussi à un niveau plus local (covoiturage, transport à la demande).

- Limiter les déplacements subis

Le scénario « tous aux abris » favorise le télétravail et les e-services (e-commerce, e-administration, etc.) qui évitent frais et déplacements subis. Sa mise en place nécessite l'équipement technique des entreprises, un esprit d'ouverture puisque l'objectif n'est pas de créer des sociétés fermées et des formations pour maîtriser les TIC.

Jean Ollivro a conclu sur la nécessité des échelles locales et régionales pour recréer le socle de l'économie. En raison de l'inégale répartition des richesses entre les territoires, un pouvoir régalien doit veiller à ne pas abandonner ceux qui ne disposent pas des mêmes aménités géographiques. C'est un enjeu de gouvernance qui devra être défini.

L'enjeu énergétique est le plus important pour créer des emplois en France ; c'est pourquoi s'impose la mise en place de dynamiques de projet dans les territoires. Il s'agit d'une fantastique mutation, non d'une crise.

Extraits du débat avec les participants

Yannick Régnier, chargé de mission au CLER, présente le [réseau des territoires à énergie positive](#) fondé sur la solidarité devant se construire entre monde urbain et monde rural. Le réseau porte une proposition de réforme des collectivités dans la mesure où les territoires trop petits ne peuvent agir efficacement sur l'énergie.

Danielle Auroi, présidente de FLAME, partage la nécessité de privilégier une économie productive mais insiste également sur le problème de la distribution de l'énergie qui n'est pas locale. A l'heure actuelle, on se trouve plutôt dans un contexte de renationalisation que de reterritorialisation.

Jean-Patrick Masson, adjoint au Maire de Dijon souligne que l'organisation territoriale très fragile (prix du carburant, réseau de distribution sans doute pas à la hauteur des enjeux à venir)

Bernard Jourdain, communauté d'agglomération de Niort indique que pour les élus revenir aux énergies renouvelables c'est finalement cause de problèmes.

Nadi Assaf, délégué général adjoint du Gimélec prône pour la création d'un Ministère de l'efficacité énergétique qui serait le plus à même de gérer le mix énergétique et pour favoriser l'autoconsommation de l'énergie produite localement (évite efforts de transport et de redistribution)

Pour Chantal Duchène, Association des Maires Ville et Banlieue, il existe une compétition entre les territoires et à l'intérieur des territoires (centre/périphérie des villes) qu'il faut prendre en compte. Reterritorialisation et coopération sont nécessaires.

Pour Daniel Belon, directeur adjoint de la FNCCR, la question de la bonne échelle de territoire est importante. On souffre de ne pas avoir de politique européenne de l'énergie. Les ressources énergétiques se trouvent plutôt dans le milieu rural ce qui nécessite des liens de solidarité avec lieux denses de consommation et donc le besoin de réseaux.

2 Point gouvernance

L'**esprit** de l'Alliance pour l'énergie locale est rappelé. L'Alliance se veut être un lieu d'acculturation, un lieu d'échanges à dimension stratégique. Il s'agit à travers l'Alliance de faire du lobbying de l'idée et non pas un lobbying de texte. L'Alliance ne doit pas prendre le pas sur les stratégies de chacun de ses membres mais au contraire elle doit les aider en les rendant familiers avec la relation énergie-territoire.

[La feuille de route](#) a été mise à jour en réunion.

Formation du comité d'animation provisoire dont le premier mandat court jusqu'à fin janvier 2013 :

- **3 villes signataires de la Convention des Maires.** 3 villes parmi les 7 villes coordinatrices du Club France de la Convention des Maires seront désignées après la période des élections
- **Un représentant des 8 catégories de partenaire de l'Alliance** – en jaune les membres élus
 - 1- Associations de collectivités locales et territoriales : **FNCCR, Association des Maires Ville et Banlieue de France,**
 - 2- Associations d'experts : **SFU**
 - 3- Associations de professionnels : **Enerplan, Gimélec,**
 - 4- Agences de l'énergie, agences d'urbanisme et autres : **FLAME**
 - 5- Institutions financières : Néant
 - 6- ONG : **WWF** (candidature reçue le jour de la rencontre)
 - 7- Syndicats : Néant
 - 8- Organismes de formation et pôles de compétitivité : **DERBI**
- **le secrétaire de l'Alliance : Energy Cities**

La liste complète des signataires de l'Alliance est [disponible en ligne](#).

3 Agenda

- L'agenda prévisionnel 2012. Il est composé de 2 tableaux :
 - o [l'un dédié aux évènements de l'Alliance](#)
 - o [l'autre dédié à vos évènements](#)

Vous êtes invités à nous communiquer vos évènements 2012 dans lesquels une présentation de l'Alliance pourrait être envisagée.
- Le secrétariat de l'Alliance prépare une **présentation visuelle PPT** qui sera envoyée à chaque membre de l'Alliance
- **Appel à participation** : si vous souhaitez proposer un **thème pour un webinaire** merci de contacter le secrétariat de l'Alliance

A NOTER DANS VOS AGENDAS

- **23 mai 2012, Paris 10.00 – 16.30** Atelier « A l'action ! » organisé par Energy Cities sur le thème du financement « Le casse-tête du financement des actions d'un Plan climat énergie ». Inscription obligatoire AVANT LE 5 MAI auprès d'Energy Cities.
- **10 octobre 2012, Nantes** – Colloque Plans climat énergie territoriaux des partenaires de l'ADEME, en préparation une table ronde en plénière composé des partenaires de l'Alliance pour l'énergie Locale.

4 Tribune de l'Alliance pour l'énergie locale

- Un projet de tribune avait été transmis en amont de cette réunion.
- En réunion nous avons acté l'idée de publier une tribune en deux temps fin juin 2012 et, le cas échéant, lors du grand débat sur l'énergie à l'automne 2012.
- Contenu : Le secrétariat prépare une version courte (pour le web) et une version longue de la tribune sur la base de l'existant.
- Calendrier prévisionnel
 - o Fin avril : envoi des 2 versions pour avis aux partenaires signataires de l'Alliance et aux coordinateurs du Club France de la Convention des Maires.
 - o Le secrétariat de l'Alliance recueille les commentaires.
 - o Les membres du comité d'animation de l'Alliance finalisent le texte.
 - o Fin mai : Document final mis en page avec les logos des membres de l'Alliance.
 - o Fin juin : envoi à la presse (Le Monde, Les Echos, Enerpresse...).

Contact secrétariat de l'Alliance :

Sylvie Lacassagne, Energy Cities sylvie.lacassagne@energy-cities.eu 03 81 65 36 84